







## TROP C'EST TROP

Vendredi 18 décembre, des salariés de la BDM de Douai ont décidé, spontanément de se mettre en grève afin d'exprimer un ras-le-bol général au regard de la situation insupportable qui dure depuis plusieurs années à la BDM.

La direction avait pris l'engagement de les nommer de Conseiller Clientèle à Chargé Clientèle après une période probatoire de 6 mois sous réserve d'une évaluation positive de leur manager de proximité. Il leur a été demandé d'assurer la continuité de service tout en apportant de la satisfaction client et ce, en effectuant la transition de postes sans formation : les salariés ont été livrés à eux-mêmes pour répondre à la demande débordante de la clientèle.

Le challenge a été relevé avec brio et la direction de la BDM a reconnu l'investissement des salariés et l'excellent travail effectué par les collègues dans des conditions pourtant très compliquées.

Contre toute attente et contre toute logique, c'est avec une incompréhension totale, qu'ils ont appris collectivement, que la direction de région prolongeait de manière collective leur période probatoire de 6 mois supplémentaires, squizzant par la même occasion les prérogatives des managers de proximité, certains également concernés par cette mesure. Cette démarche pour le moins surprenante n'était pas à tout le moins conforme aux pratiques CEHDF dixit la Direction lors de la réunion de CSE du 17122020. Ce manque de confiance a été vécu comme une injustice et un manque de reconnaissance flagrant et un désaveux évident pour les Directeurs d'agence.

Depuis plusieurs années, lors des réunions des instances du personnel, les conditions de travail de la BDM d'Amiens et de Douai sont évoquées à chaque séance. La direction, dans le déni, fait la sourde oreille et botte systématiquement en touche ou constitue un groupe de travail, qui malgré la bonne volonté des représentants du personnel, n'a abouti à pas grand-chose.

C'est un avertissement qui a été fait pour attirer l'attention de la direction sur la situation catastrophique de la BDM.

Ce serait une erreur de considérer qu'il s'agit d'un cas isolé : La grogne monte chez les salariés de la CEHDF, la mèche est allumée et sans réaction adéquate face aux revendications, cette initiative pourrait faire boule de neige.

Cette situation inédite, où des salariés décident seuls sans incitations préalables des Organisations syndicales dans notre entreprise est historique.

A l'issue de premiers échanges menées par vos représentants du personnel, liés à cette problématique ainsi qu'à la reconnaissance financière et la formation,..., la Direction s'est engagé à réfléchir à des solutions d'ici début janvier, les organisations syndicales demandent donc à la direction de recevoir à cette occasion l'intersyndicale CFDT, FO, SU UNSA, Sud Solidaires afin d'exposer les revendications légitimes des salariés de la BDM.